

FORMATION MAC ACTEUR PRAP IBC

Maintien et Actualisation des Compétences



Objectif de la formation

- Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC
- A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :
 - De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
 - Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
 - Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

Public et pré-requis :

- Salariés des secteurs d'activités suivants : industrie, bâtiment, commerce ou service.
- Pré-requis : Avoir suivi la formation initiale.

Nombre de stagiaires :

De 4 à 10 maximum.

Durée :

7 heures soit 1 jour.

Contenu :

1/Continuation de la démarche prévention

- Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise.
- Bilan des avancées individuelles et collectives.
- Collaboration avec les autres acteurs.

2/Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

- La place de l'activité physique dans l'activité travail.
- Revoir le fonctionnement du corps humain et ses limites.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé.
- Repérer et partager ses propres situations de travail à risque, description de son activité et les situations pouvant nuire à sa santé.
- Revoir l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise.
- Se perfectionner dans la méthode d'observation de son travail.
- Partager les risques de son métier liés à la manutention, aux chutes et aux TMS.

3/Optimiser ses compétences en prévention pour lui et l'intégration de celle-ci au sein de la structure

- Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail :
- A partir des causes identifiées
- En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- En prenant en compte les principes généraux de prévention (9PGP).
- Identifier les personnes concernées et partager l'analyse des situations
- **Epreuve certificative.**
- Perfectionner les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Revoir les aides techniques à la manutention.

Formateur :

Cette formation est dispensée par un formateur certifié.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Elles sont basées sur une alternance :

D'apports théoriques, d'exercices, d'entraînement de transpositions sur les cas concrets de travail, sur le vécu des participants. Utilisation de caisses avec poignées et sans poignées pour les exercices de manutentions.

Sanction :

Evaluation basée sur une situation proche de la réalité et réalisée avec la grille certificative **d'acteur PRAP IBC**

Un renouvellement de certification INRS sera remis en fonction des résultats de l'épreuve certificative.

Une attestation de formation sera remise à l'entreprise à l'issue de la formation.

Un support sera remis à chaque stagiaire au début de la formation.

Certificat valable 2 ans.